

Ref : CA2019/14

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2019

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2019

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 mars 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les avis rendus respectivement par le comité technique et le conseil académique de l'université,

➤ *Entendu l'exposé de Mme la présidente de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Etant constaté l'arrivée en cours de séance (10H00) d'un membre du conseil d'administration ayant voix délibérative (Mme Lopez), portant à 18 le nombre des membres présents en séance de conseil d'administration,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE d'approuver, au titre de la campagne d'emplois 2019:**

- l'ouverture à la mutation d'un poste Biatss de catégorie A correspondant aux fonctions prochainement vacantes de responsable administratif du pôle affaires générales de l'UFR Langues et civilisations (suite au constat de l'issue infructueuse de l'appel à mouvement interne) ;

- l'ouverture au second mouvement des enseignants du second degré et la définition du profil, d'un poste vacant de PRAG/PRCE d'anglais du département Langues Etrangères Appliquées (LEA) de l'UFR Langues et civilisations ;

- la définition des profils de postes PAST ouverts au recrutement à la rentrée 2019.

(cf.note figurant en pièce jointe à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 15 mars 2019.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	14
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 15/05/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 27/03/2019